

## NOS GRAVURES

M<sup>e</sup> Lachaud

L'avocat dont le nom a retenti si souvent dans les procès de cour d'assises depuis quarante années, M<sup>e</sup> Lachaud, est mort samedi soir, à Paris, dans son domicile, 11, rue Bonaparte.

Né en 1818 à Treignac, dans le département de la Corrèze, il fit ses études au collège de Bazas.

Après être venu à Paris étudier le droit, il retourna auprès de sa famille en province, et se fit inscrire au barreau de Tulle. Le procès de M<sup>me</sup> Lafarge ne tarda pas à le mettre en lumière, et l'on sait quel zèle enflammé il mit à plaider dans ce procès qui éveilla en 1840 une si vive émotion.

M. Lachaud n'avait que vingt-deux ans. Quatre ans après il vint se fixer à Paris, épousa la fille de l'académicien Ancelot. Il était déjà célèbre comme avocat de cour d'assises, et l'on aurait peine à dresser la liste de tous les procès dont il fut chargé, dès lors, soit à Paris, soit en province, soit même à l'étranger. Ses sentiments bien connus de sympathie pour l'empire le firent charger, en 1873, de la défense de Bazaine devant le conseil de guerre de Trianon, présidé par M. le duc d'Aumale.

La dernière fois qu'il plaida, c'était au mois de février dernier dans l'affaire du caissier Doerr, accusé d'avoir volé un million. M<sup>e</sup> Lachaud était déjà atteint de la paralysie qui l'a emporté et n'avait plus cette voix vibrante, au clavier étendu, ces gestes dramatiques dont le jeu lui était si familier devant les jurys, Il lui fallut appeler toute son énergie pour achever sa plaidoirie. On



M. CHARLES LACHAUD, mort à Paris le 9 décembre.

(Dessin de M. Vuillier, d'après phot. Truchelut.)

l'envoya passer l'été dernier en Auvergne et sa santé parut s'améliorer. Mais le mal continuait sourdement son œuvre. Se sentant mourir, M<sup>e</sup> Lachaud se fit porter dans son cabinet de travail, au milieu de ses livres. C'est là qu'il s'est éteint entre son fils Georges, et son neveu Charles Lachaud, tous deux avocats, et son gendre M. Sangier.

M<sup>e</sup> Lachaud restera une figure de ce temps. Sa bonne humeur, sa verve aimable, son caractère excellent lui avaient créé des amis dans tous les partis. Nommé membre du conseil de l'ordre des avocats, il était chevalier de la Légion d'honneur. En 1869 et en 1877, il se présenta sans succès aux élections législatives.

Les obsèques de M<sup>e</sup> Lachaud ont eu lieu mardi dernier, à l'église Saint-Germain-des-Prés, trop petite pour la triste circonstance, car tout ce que Paris compte d'illustrations dans tous les partis s'y était rendu, sur le simple avis des journaux, aucune lettre de faire part n'ayant été adressée, selon le désir du défunt.

M. Grévy, l'impératrice Eugénie, le prince Napoléon s'étaient fait représenter.

MM. Rousse, Rouher, Falateuf et Desmarest tenaient les cordons du poêle.

Les ministres Devès, général Billot et Cochery étaient là; les sénateurs, les députés, les différentes cours de justice, le barreau, la presse étaient représentés par leurs membres les plus éminents.

Le témoignage de si hautes sympathies est le plus bel hommage qu'on puisse rendre à la mémoire de M. Lachaud. Nous tenons à l'enregistrer.